Infos BAC

Bulletin d'informations des Bassins d'Alimentation des Captages de Caux Seine agglo

ESSAIS DE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE SUR LA CULTURE DE BbetterAVE

Dans le cadre des politiques de protection de la ressource en eau sur le BAC de Fauville-en-Caux, l'animation Protection de la ressource en eau a organisé, en partenariat avec l'animation BAC Fécamp-Valmont et la Fédération des CUMA Seine Normande, le suivi de deux parcelles de deux exploitants agricoles sur les communes d'Alvimare et d'Hattenville à partir du mois d'avril 2025.

Cette démonstration d'outils agricoles et la mise en place d'un suivi de désherbage mécanique, en collaboration avec les différents partenaires, ont permis :

- d'appliquer sur notre territoire les études et expérimentations réalisées sur le désherbage mécanique (Institut technique de la Betterave, Cristal Union, etc.) afin d'obtenir des références locales ;
- de réduire l'utilisation des herbicides sur la betterave, dont les résidus sont fréquemment retrouvés aux captages ;
- de fournir aux exploitants agricoles volontaires des informations sur la réduction des herbicides ;
- de travailler avec les CUMA de notre territoire sur le désherbage et l'accompagnement des exploitants dans la démarche de réduction des pesticides.

Bassin d'Alimentation de Captage FÉCAMP • VALMONT • FAUVILLE

CUMA – SEINE NORMANDE LA PUISSANCE DU GROUPE

Caux Seine agglo

Détails des itinéraires techniques des essais sur la parcelle d'Hattenville :

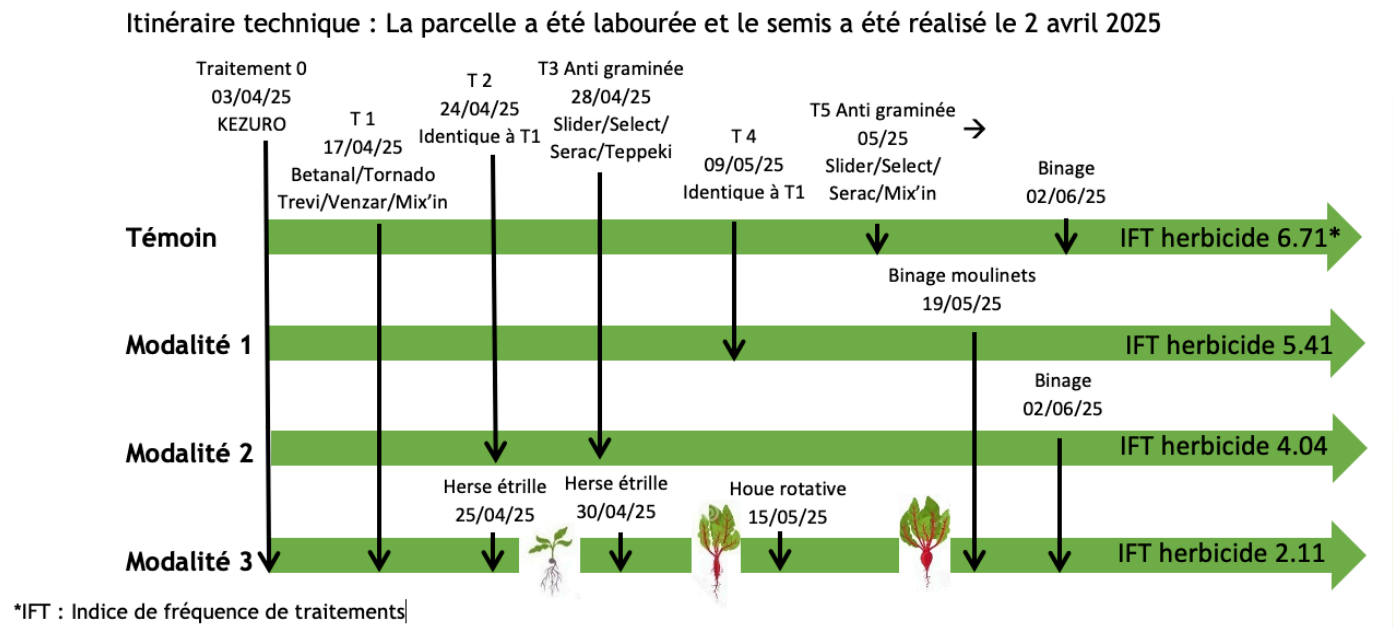

*IFT : Indice de fréquence de traitements

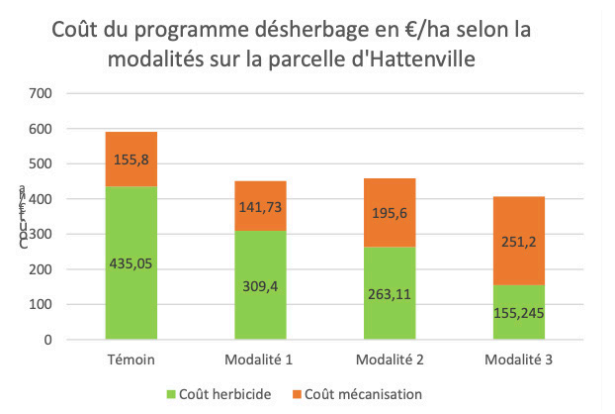

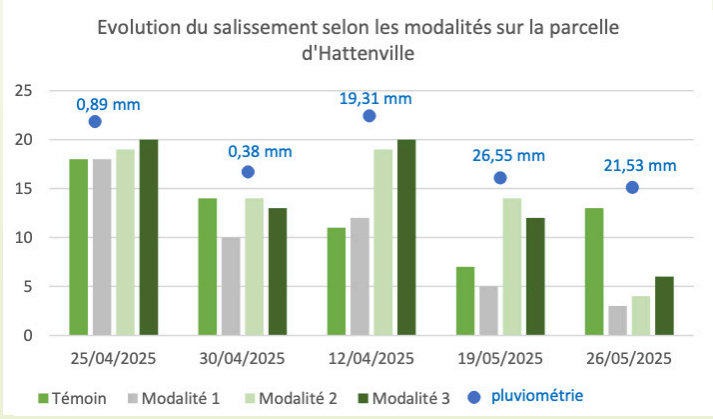

Une autre parcelle à Alvimare a fait l'objet du même suivi mais avec moins de traitements ou avec des doses moins élevées à chaque passage : les IFT herbicides s'échelonnaient de 3.71 traitements pour la parcelle témoin à 0.84 traitement pour la parcelle en modalité 3.

Les outils utilisés sont issus de la Cuma de la voie romaine et d'un prêt de l'entreprise Einböck pour la herse étrille. L'animation des Bassins d'alimentation des captages remercie l'ensemble des structures partenaires, des entreprises et agriculteurs ayant pris part aux essais. Les essais se termineront avec des comparatifs de rendements pour chaque parcelle et pour chaque modalité.

Une campagne de suivi est prévue en 2026, si vous souhaitez expérimenter le désherbage mécanique, contactez-nous.

LE CYCLE DE L'EAU – INTERVENTION SCOLAIRE

Sur demande d'enseignantes d'écoles primaires, la cellule Protection de la Ressource en Eau de Caux Seine agglo a réalisé des animations de sensibilisation aux enfants autour du cycle de l'eau. Par l'intermédiaire de divers supports : jeux de questions / réponses, vidéos adaptées et ateliers pédagogiques, les enfants ont éveillé leur curiosité et développé leurs connaissances.

Animation du 24 mars 2025 : Classe CP-CE1 de l'école de Foucart
Centré sur le « grand » cycle naturel de l'eau, les enfants ont fait mention des usages de l'eau dans leur quotidien et ont énuméré les formes sous lesquelles elle pouvait être trouvée sur la planète. Grâce aux divers ateliers, ils ont observé à petite échelle le principe d'évaporation -> condensation -> précipitation, le rôle du type de sol pour l'infiltration ou encore la part d'eau potable comparée au volume total d'eau disponible sur Terre.

Animation du 22 mai 2025 : Classe CM1-CM2 de l'école Jules Ferry de Bolbec
Avec la participation du service Eau et Assainissement de Caux Seine agglo, les enfants ont parcouru les étapes du cycle domestique de l'eau : pompage / traitement / stockage / distribution / traitement / milieu naturel. L'animation a permis de rappeler les écogestes du quotidien pour économiser l'eau à la maison et de mettre en application le fonctionnement de la séparation des phases (sédiments / liquides / graisses) et le principe de distribution d'eau d'un château d'eau.

La cellule Protection de la Ressource en Eau de Caux Seine agglo a pour ambition, dans l'avenir, de proposer ces interventions dans d'autres établissements scolaires et d'ouvrir au public le pôle eau de Fauville-en-Caux, qui dispose d'un parcours pédagogique aux abords des équipements.

BAC D'ANGERVILLE-BAILLEUL - SAINT-MACLOU-LA-BRIÈRE

Caux Seine agglo relance son programme d'actions sur le BAC d'Angerville-Bailleul - Saint-Maclou-la-Brière, pour préserver la qualité de l'eau potable.

Depuis plusieurs années, Caux Seine agglo s'implique activement dans la protection de sa ressource en eau potable. Une démarche concrète, centrée sur les captages d'**Angerville-Bailleul** et de **Saint-Maclou-la-Brière**, territoires sensibles où l'enjeu est de taille : garantir à long terme une eau de qualité pour les habitants.

Dès 2013, un premier diagnostic avait permis d'identifier les pressions exercées sur la ressource, en particulier d'origine agricole, et d'établir un **plan d'actions ciblées**. Mais plus d'une décennie plus tard, les problématiques ont évolué. Il est donc temps de revoir la copie.

Un nouveau souffle pour le programme d'actions agricoles
C'est dans ce contexte que l'agglomération lance une nouvelle **consultation** pour renouveler le programme d'actions agricoles sur ces captages stratégiques. L'objectif ? Redéfinir des mesures adaptées aux réalités actuelles du terrain.

Ce processus inclut une **réappropriation des actions passées** — notamment les éléments du précédent programme d'actions agricoles — mais aussi une **concertation active avec les acteurs agricoles locaux**. L'idée est de tirer les leçons de l'expérience précédente pour construire un programme réaliste et efficace.

Une démarche participative
Pour garantir la réussite du projet, plusieurs instances seront mobilisées : **comités de pilotage (COPIL), comités techniques (COTECH),** et **groupes de travail agricoles**. Tous auront pour mission de co-construire un plan d'actions concret, cohérent et partagé.

Présentation de la cellule protection de la ressource de Caux Seine agglo

Mélanie BROUTIN
Coordinatrice Protection de la Ressource, animatrice Hydraulique Douce
Animatrice Hydraulique Douce
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : m.broutin@cauxseine.fr

Abdessamad EL KADIRI
Animateur BAC
Animateur BAC de Angerville-Bailleul / Saint-Maclou-la-Brière et de Becquet-Gruchet
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : a.elkadiri@cauxseine.fr

Hugo LE GUENNIC
Animateur BAC
Animateur BAC de Fauville-en-Caux et Maulévrier / Saint-Arnoult
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : h.leguennic@cauxseine.fr

Adrien DUVAL
Animateur BAC
Animateur BAC de Norville et Notre-Dame-de-Gravenchon
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : a.duval@cauxseine.fr

Ouverture du Paiements pour Services Environnementaux (PSE) Herbe pour le maintien des prairies permanentes

Dans le cadre du dispositif PSE Herbe, au titre du 12ème programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie, Caux Seine agglo a rédigé un cahier des charges qui définit les spécifications d'encadrement du dispositif.

Les critères d'éligibilités des exploitations agricoles au PSE Herbe sont :

- Avoir au moins 1 hectare de surface en prairie permanente dans le territoire d'éligibilité (cf. carte ci-dessous) ou prévoir d'en implanter une pour la 2ème année du contrat au plus tard
- Avoir au minimum 10 UGB (bovins, ovins, caprins, équins)
- Ne pas être bénéficiaires de mesures agro-environnementales et climatique (MAEC), de l'éco-régime par la voie de la certification des pratiques, ou d'aides en faveur de l'agriculture biologique définies à l'article 70 du règlement (UE) n°2021/2115
- Être engagées ou prévoir de s'engager dans l'année de signature du contrat au plus tard dans un accompagnement technique individuel (suivi herbe, suivi ressource, CICC, …)

Une campagne de recrutement sera lancée sur la deuxième partie de l'été pour présenter plus en détail les indicateurs de performance environnementale, les calculs de rémunération et les obligations d'engagement aux exploitants agricoles répondant aux critères d'éligibilités.
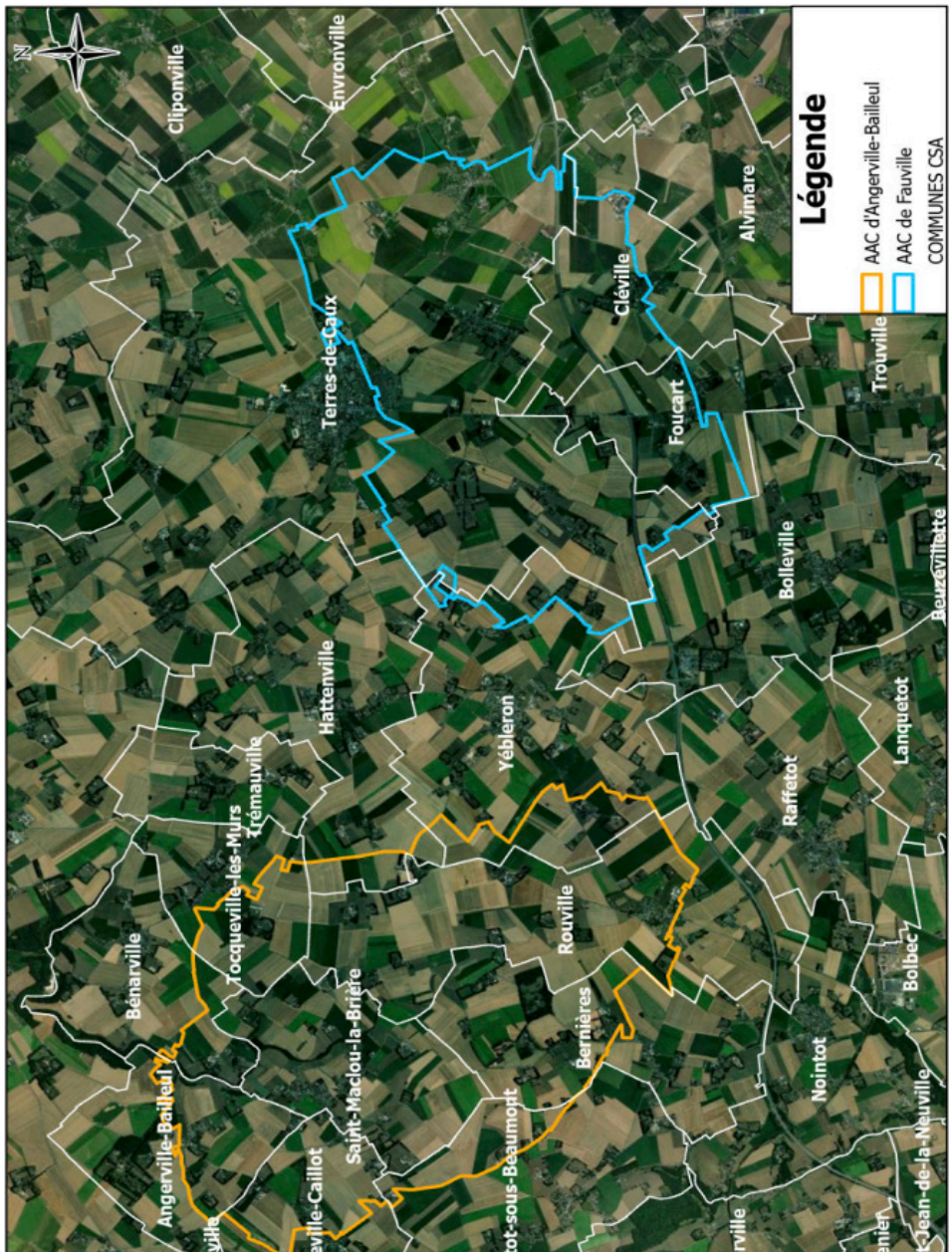
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les animateurs BAC au 02 32 84 00 35.